



École Saint-Antoine  
16, rue Church  
Sherbrooke (Québec)  
J1M 1S9  
Tél : (819) 822-5692

**RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**  
**Le mardi 5 novembre 2019 à 18 h 30**  
**Procès-verbal**

**1. Mot de bienvenue et vérification du quorum :**

- Mot de bienvenue du président. Quorum atteint.
- Sont présents : Amélie Martin-Caya, directrice; Marie-France Gélinas, enseignante; Corinne D'Amours, enseignante; Jean-François Hamel, parent; Jacinthe Beauregard-Millaire, parent; Karine Vallières, parent, substitut; Simon Ronsmans, parent; Simon Roy, parent.

**2. Nomination d'un ou une secrétaire :**

- Jean-François Hamel

**3. Adoption de l'ordre du jour :**

*Adoption proposée par Corinne D'Amours  
appuyée par Jacinthe Beauregard-Millaire*

**4. Adoption du procès-verbal du 1<sup>er</sup> octobre 2019 :**

*Adoption proposée par Corinne D'Amours  
appuyée par Karine Vallières*

**5. Suivi au procès-verbal du 1<sup>er</sup> octobre 2019 :**

- Concernant l'aide aux parents : Un point de suivi était déjà prévu à l'ordre du jour, en 8.1, concernant l'acquisition d'un abonnement à des conférences Web.
- Concernant la renégociation avec le fournisseur de repas chauds : La directrice rappelle l'importance d'obtenir l'accès aux cuisines pour les dîners pizza de la Fondation. Elle souligne également qu'elle prendra part aux négociations. Les membres du Conseil discutent l'insatisfaction qui semble généralisée à l'égard du fournisseur actuel : qualité des repas, compétence du personnel, gaspillage, etc.
- Concernant les modes de paiement alternatifs : Après vérification auprès d'autres écoles, la direction apprend que le paiement par Interac (TPV) est seulement disponible en début d'année, moyennant des frais. Dans le cas de l'école Saint-Antoine, on ne voit ni l'utilité ni la pertinence d'engager une telle dépense puisque la majorité (presque la totalité, en fait) des frais sont payés avec régularité. Qui plus est, les écoles qui emploient Interac rapportent de nombreux désavantages (erreurs, affectation des sommes, etc.). Madame Martin-Caya souligne que la direction garde l'esprit ouvert à la possibilité de trouver d'autres moyens, avec l'objectif de trouver une solution clé en main.
- Demande de précision : On demande le nombre d'élèves refusés pour l'année scolaire en cours. Au procès-verbal de la réunion du 1<sup>er</sup> octobre 2019 du Conseil, on peut lire : « Il est nommé qu'il y a 8 élèves qui n'ont pas pu être admis. L'an prochain, si ces enfants se réinscrivent à St-Antoine ils devront être acceptés. »

*Toute décision du Conseil d'établissement doit être prise dans le meilleur intérêt de l'élève.*

## 6. Parole au public :

- Karine Vallières prend la parole pour demander des précisions concernant l'incident survenu la semaine précédente qui a nécessité l'intervention d'ambulanciers. Elle demande s'il existe un protocole ou des procédures dans de pareils cas.

Après discussion sur la nature de l'incident, Madame Martin-Caya répond qu'il existe des procédures pour les cas d'urgence et de commotions cérébrales. Toutefois, ces procédures ne tiennent pas compte des communications.

L'ensemble des membres présents conviennent que pour le bénéfice des tous, la direction devrait envoyer un communiqué de clarification à tous les parents et les intervenants de l'école; ce à quoi s'engage la directrice.

## 7. Éducation à la sexualité (information) :

- La directrice informe le Conseil que, dans le cadre du programme d'éducation à la sexualité, l'infirmière de l'école viendra donner deux présentations. La première sera adressée aux élèves de deuxième année et s'intitule *Grossesse et naissance*; tandis que la seconde, intitulée *Croissance sexuelle humaine et image corporelle*, sera offerte aux élèves de cinquième.

On rappelle également que pour plus de précisions, on peut consulter le site du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

## 8. Budget 2019-2020 (information) :

### 8.1 Aide aux parents (suivi) :

- À ce poste de dépenses, la direction avec l'approbation des membres du Conseil d'établissement a procédé à abonner l'école aux conférences Web produites et offertes par le portail de ressources pédagogiques Aidersonenfant.com. Madame Martin-Caya précise que cette décision rapide permettra aux parents et aux enseignants de l'école d'accéder aux six conférences pour le prix de quatre. Les personnes intéressées devront s'abonner aux conférences via le portail, à l'aide du code fourni par l'école.

En discussion, on remarque l'apparente qualité du site et des conférences, de même que la possibilité d'accéder à une baladodiffusion de suivi, réalisée avec chaque conférencier quelque temps après la diffusion en direct.

On propose que des projections en direct soient offertes à l'école pour les parents et les enseignants qui le désirent. Ces projections pourraient être suivies d'une période de discussion animée. Sans mettre en doute la pertinence de l'exercice, on fait remarquer le faible taux de participation des parents lors des dernières conférences tenues à l'école.

Après discussion, on convient d'organiser une projection d'essai pour la première conférence. On pourra ainsi évaluer si le jeu en vaut la chandelle.

## 9. Sorties éducatives et cours hors-école (approbation) :

- Trois activités (qui seront ajoutées au tableau) sont soumises pour approbation :
  - a) Les deux classes de 5<sup>e</sup> année souhaitent visiter le centre de tri RécupEstrie. L'activité est gratuite et le transport serait assuré par les parents.
  - b) Les deux mêmes classes souhaitent assister à l'Expo MégaGÉNIALE 2019, présentée au Centre culturel de l'Université de Sherbrooke. L'activité est gratuite et les classes utiliseront le transport en commun pour s'y rendre.

*Approbation proposée par Karine Vallières*

*Appuyée par Marie-France Gélinas*

- **Sorties éducatives et cours hors-école (approbation) : (suite)**

- c) Pour la sortie de fin d'année du premier cycle, les enseignantes souhaitent amener les élèves au Camp Beauséjour, situé à Saint-Martyrs-Canadiens. Le déplacement s'effectue en autobus. On demande la contribution des parents, à raison de 23 \$ pour l'activité (incluant le souper) et 15 \$ pour le transport. Les enseignantes précisent qu'elles attendent encore l'accord d'au moins 80 % des parents.

*Approbation proposée par Karine Vallières*

*Appuyée par Jacinthe Beaugard-Millaire*

## 10. Service de garde :

- En prévision de son absence, madame Blackburn a fait parvenir un mot à la directrice : elle y indique que 80 élèves sont actuellement inscrits à la journée pédagogique du 8 novembre qui a pour thèmes les sciences. Elle souligne également le retour du thème KATAG à l'occasion de la journée pédagogique du 22 novembre. Ce thème, particulièrement populaire chez les garçons, implique un éventail d'activités de combats avec des épées de mousse.

## 11. Informations autres comités :

### 11.1 Fondation - Projets acceptés 2019-2020 (information) :

- La directrice apprend aux membres que l'ensemble des demandes de financement soumis à la Fondation a été approuvé. Elle fait cependant remarquer qu'au cours d'une discussion, on lui a rappelé que, même si certaines dépenses relèvent de l'école – par exemple, l'aménagement de classes flexibles – la Fondation ne dispose pas d'un budget suffisant pour accommoder les besoins et les désirs d'aménagement de chaque membre du personnel enseignant.
- À ce sujet, la directrice s'engage à chercher et à déposer un maximum de demandes d'aide financière
- En discussion, les membres du Conseil questionnent la pertinence de mettre sur pieds un comité bénévole dont l'objet serait de soutenir les projets d'aménagement des classes. Corinne D'Amours attire toutefois l'attention sur les règles du Ministère, qui pourraient freiner certaines actions.

### 11.2 OPP :

- S. O.

### 11.3 Comité de parents CSRS :

- En préambule, madame Beaugard-Millaire déplore ne pas avoir reçu l'ordre du jour de la prochaine rencontre du Comité, ce qui lui aurait permis de sonder l'opinion des membres du Conseil sur les sujets qui seront traités.
- Elle présente ensuite le déroulement de la première réunion où elle se trouvait parmi une trentaine de parents. On y a présenté le bilan de l'année précédente, discuté le projet de loi sur les commissions scolaires et constitué les comités. Pour sa part, Jacinthe a été élue aux Affaires pédagogiques, jouant un rôle consultatif.
- Elle souligne que le point saillant de la rencontre a été la discussion animée au sujet de la communication. On déplore en effet l'absence de méthode efficace.
- À ce sujet, elle demande si le bulletin Info-Parents de l'école pourrait servir de relais pour transmettre les informations du Comité de parents de la CSRS. Madame Martin-Caya assurera un suivi.

**12. Courrier de la présidence :**

- S. O.

**13. Varia :**

- Ovation Échiquienne – Ateliers du midi :  
Simon Roy demande si l'école peut fournir des éclaircissements concernant la situation des ateliers d'échecs, qui n'ont pas eu lieu lors des deux dernières périodes prévues au calendrier. On répond que le responsable de l'organisme a confirmé le départ de l'animateur, son remplacement, ainsi que la reprise des deux ateliers manqués.

**14. Levée de l'assemblée :**

- À 20h35

*Proposée par Corinne D'Amours*

*Appuyée par Karine Vallières*